



Mardi 15 septembre 2009

Marc PENA Président du PRES *Aix-Marseille Université*

Mardi 15 septembre 2009 : Marc PENA, président de l'Université Paul-Cézanne, prend la présidence du **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur**.

Le professeur Jean-Paul CAVERNI, président de l'Université de Provence, avait assuré le premier mandat jusqu'au 16 septembre 2008 et le professeur Yvon BERLAND, président de l'Université de la Méditerranée lui a succédé jusqu'au 15 septembre 2009.

Contacts presse :
Stéphanie Vareilles
Université Paul-Cézanne
Responsable du service communication
06 17 96 49 32 / 04 42 17 27 91
Stephanie.vareilles@univ-cezanne.fr

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Aix-Marseille Université
www.pres-aix-marseille.fr

Création

Le PRES Aix-Marseille Université a été créé par le décret 2007-380 du 21 mars 2007 sous la forme d'un établissement public de coopération scientifique (EPCS). Le PRES comprend uniquement 3 membres fondateurs : l'Université de Provence, l'Université de la Méditerranée, l'Université Paul-Cézanne.

Objectifs et missions

L'objectif du PRES est de privilégier la lisibilité et la visibilité de l'enseignement supérieur et de la recherche du site d'Aix-Marseille à l'international.

- **Prise en charge des formations de l'ensemble des écoles doctorales rattachées aux membres fondateurs rassemblées au sein d'un collège doctoral**
- **Mise en place d'actions visant l'insertion professionnelle des doctorants et les relations avec le tissu socio-économique**
- **Gestion du réseau unique haut débit (RAIMU)**
- **Développement et gestion en commun d'activités sociales, culturelles et sportives, soit :**
 - la médecine préventive des étudiants,
 - la médecine de prévention des personnels,
 - les activités physiques, sportives et de plein air pour l'ensemble des étudiants et des personnels.
- **Prise en charge de certaines compétences concernant l'enseignement des langues**
- **Compétences des "Cellule Europe" de chacun des membres fondateurs**
- **Représentation des membres fondateurs au sein des pôles de compétitivité**

Le PRES Aix-Marseille coordonne également d'autres missions dans le domaine des relations internationales et de la communication. Il peut également mettre en œuvre, avec l'accord unanime des membres, des projets communs de ses membres dans les domaines entrant dans leurs missions. Le PRES est également porteur de l'important dossier **Opération CAMPUS** pour lequel une dotation en capital par l'Etat de 500 millions d'euros sera attribuée.

Gouvernance et structuration

Le fonctionnement effectif du PRES s'est opéré à compter du 6 octobre 2007 avec l'élection du Président, la nomination de l'agent comptable, la désignation des trois personnalités qualifiées.

Conformément aux statuts et suivant la décision des Présidents en fonction des 3 universités fondatrices, la présidence du PRES est assurée alternativement par chacun d'eux.

Depuis septembre 2008, suite aux élections, le Conseil d'Administration siège dans sa formation complétée avec 9 représentants élus des enseignants-chercheurs, des personnel IATOSS et doctorants (3 représentants par catégorie).

Un représentant du recteur de l'Académie, Chancelier des Universités assiste à l'ensemble des séances.

Au niveau administratif, la structuration s'est traduite par la création d'un cabinet du PRES chargé de la préparation et de l'instruction des dossiers de même que du suivi et de l'application des décisions (2 personnels).

Elle s'est traduite également par la mise en place du Collège doctoral. Un directeur a été nommé. Son action est appuyée par une chargée du développement des relations avec les partenaires socio-économiques et un chargé de l'insertion professionnelle des doctorants.

Le PRES est désormais doté de moyens tant au niveau administratif qu'au niveau de la gouvernance permettant ainsi la bonne conduite des dossiers. Le règlement intérieur adopté au printemps 2009 en précise l'organisation et le fonctionnement.

Marc PENA
Président de l'Université Paul-Cézanne
Président du PRES Aix-Marseille Université
49 ans, marié, 2 enfants

Docteur en droit en 1989, puis Professeur agrégé en 1996, il est en poste à l'Université Paul-Cézanne depuis 1998. Membre du Conseil Scientifique de l'Université Cézanne de 2000 à 2004, il a exercé la fonction d'Assesseur chargé de la pédagogie au sein de la Faculté de droit et de Science Politique de 2002 à 2004. A cette date, il est élu au Conseil d'administration de l'Université puis devient en 2005, Vice-président du Conseil d'administration, en charge de la communication. Président de l'Université Paul-Cézanne depuis le 18 février 2008. Elu président du PRES Aix-Marseille Université le 15 septembre 2009 par son Conseil d'administration.

Historien du droit de formation, ses recherches portent sur les institutions de l'Antiquité, l'histoire des idées politiques, les questions institutionnelles européennes. En droit positif, l'anthropologie juridique, la déontologie du journalisme et le droit de la presse constituent les thèmes principaux de ses recherches. Ses recherches sont fondées sur la pluridisciplinarité, l'ouverture du droit vers les sciences sociales, la collaboration sous forme d'un programme de recherche au sein de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme et la constitution du Laboratoire Interdisciplinaire de Droit et Mutations Sociales. Directeur du Master de Journalisme juridique, du Master Recherche « Droit et mutations sociales », il est par ailleurs directeur et membre du comité scientifique des Presses Universitaires Aix-Marseille, secrétaire de l'Association française des historiens des idées politiques et membre de la Société d'histoire du droit.

Contacts presse :
Stéphanie Vareilles

Université Paul-Cézanne

Responsable du service communication

06 17 96 49 32 / 04 42 17 27 91

Stephanie.vareilles@univ-cezanne.fr